



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

L.64
E/CONF.79/1 (ABSTRACT)
14 juillet 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

Cinquième Conférence des Nations Unies sur
la normalisation des noms géographiques
Montréal, 18-31 août 1987
Point 10 c) et d) de l'ordre du jour provisoire*

DETAILS TOPOGRAPHIQUES S'ETENDANT AU-DELA D'UNE MEME SOUVERAINETE :

DETAILS MARINS

DETAILS SOUS-MARINS

Vingt années d'évolution dans la dénomination des détails
sous-marins au Canada**

Document présenté par le Canada

Depuis 1967, le Comité consultatif sur les noms d'entités sous-marines [Advisory Committee on Names for Undersea and Maritime Features (ACNUMF)] a recommandé au Comité permanent canadien des noms géographiques d'accepter ou de rejeter des noms désignant des détails sous-marins se trouvant dans les eaux canadiennes et dans des zones intéressant le Canada. En 1984, la responsabilité de présenter des recommandation sur la recevabilité de nouvelles propositions de noms pour désigner les principales entités des eaux de surface littorale s'est ajoutée au nombre des fonctions de l'ACNUMF. Depuis 1982, l'ACNUMF a recommandé 170 nouveaux noms, publié le Gazetteer of Undersea Feature Names (1983, 1987) et résolu un certain nombre de questions ayant trait à la transcription des noms géographiques et à l'établissement de termes génériques.

* E/CONF.79/1.

** Document établi par Thérèse Jolicoeur, Secrétaire du Comité consultatif sur les noms d'entités sous-marines et Chef de la Section de nomenclature du Canadian Hydrographic Service.